



# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 5.1. ANNEXES SANITAIRES

### 5.1.3 Notice explicative du réseau d'assainissement

#### **ELABORATION DU POS**

Approuvé par délibération du conseil municipal du 27 octobre 1982

#### **RÉVISION TOTALE N° 1**

Approuvé par délibération du conseil municipal du 17 avril 1986

#### **RÉVISION TOTALE N° 2**

Approuvé par délibération du conseil municipal du 04 mars 1993

#### **ÉLABORATION PLU**

Prescrit par délibération du conseil municipal du 20 février 2012

Arrêté par délibération du conseil municipal du 16 mai 2017

Approuvé par délibération du conseil municipal du 28 décembre 2017



## LES EAUX USÉES SUR LA COMMUNE DE LA BOUILLADISSE

Le réseau de La Bouilladisse fait partie du réseau d'assainissement collectif de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Selon leurs données<sup>1</sup>, La Bouilladisse compte environ 1 035 abonnés raccordés aux réseaux d'assainissement collectif. Le taux de raccordement à l'assainissement peut être estimé à 64%.

L'assainissement collectif est exploité par la SEM (Société des Eaux de Marseille).

### Le réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement des eaux usées est constitué de 14,1 km de réseaux (hors branchements). L'ensemble des réseaux fonctionne gravitairement et est constitué d'environ 71% de fibrociment, de 22% de PVC et de 7% de fonte.

Le réseau d'assainissement comprend un seul ouvrage spéciale : le déversoir d'orage "Les Veufs" situé avenue de Bigaron, dont les caractéristiques sont les suivantes :

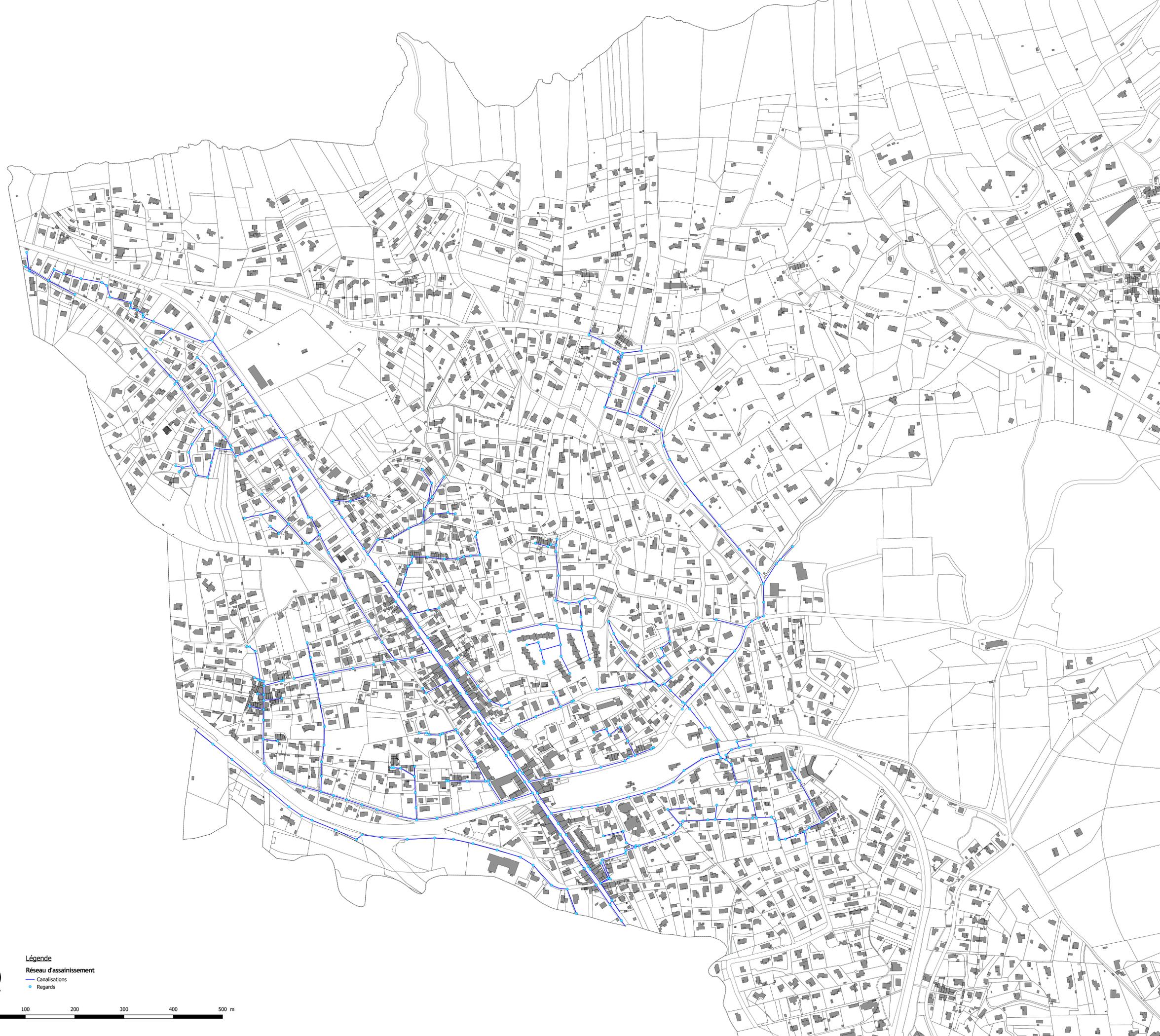
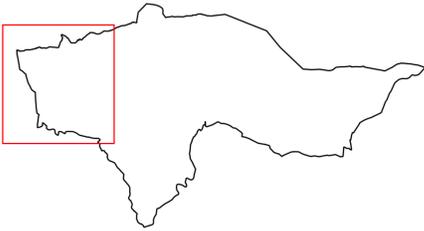
Nom du déversoir		Population totale raccordée en amont par temps sec	Type de déversoir	Autosurveillance	Rejet	Milieu Final	Dimension			Fréquence de déversement mesurée
Nom ou localisation	Numéro de nœud repéré						Hauteur de déversement (m/radier)	Diamètre EU (mm)	Diamètre rejet (mm)	
Les Veufs Avenue de Bigaron	RV n°439	2 500	Déversoir d'orage	Non	Le Merlançon	L'Huveaune	0,10	150	200	Hebdomadaire sur 1 H

Cet ouvrage de délestage est placé sur une branche collectant une charge comprise entre 102 et 600 kg DBO5/j (2000 à 10 000 EH) et devra donc faire l'objet d'une surveillance permettant d'estimer les périodes de déversement et les débits rejetés

### La station d'épuration

Les eaux usées produites sur la commune sont traitées à la station d'épuration de Marseille.

<sup>1</sup> Sources : schémas directeur d'assainissement - août 2010.



Département des Bouches-du-Rhône  
Commune de La Bouilladisse

# Plan Local d'Urbanisme 5.1. Annexes Sanitaires

## 5.1.3 Plan du réseau d'assainissement

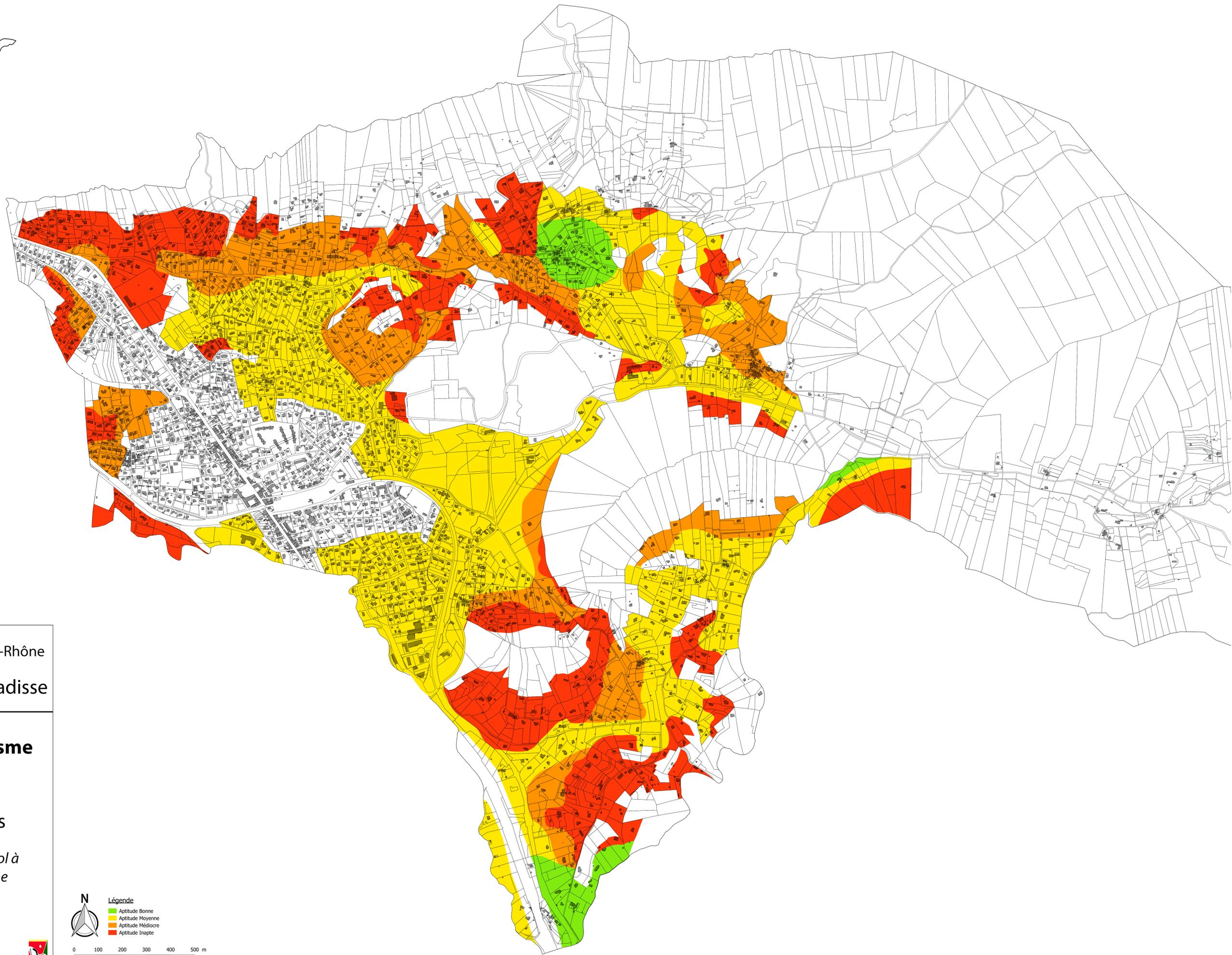
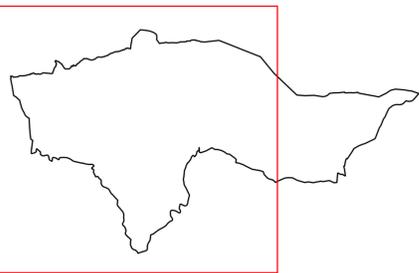
PLU prescrit le  
PLU arrêté le  
PLU approuvé le

Echelle : 1/2500°



Légende  
Réseau d'assainissement  
— Canalisations  
• Regards

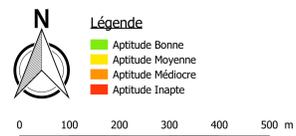




Département des Bouches-du-Rhône  
Commune de La Bouilladisse

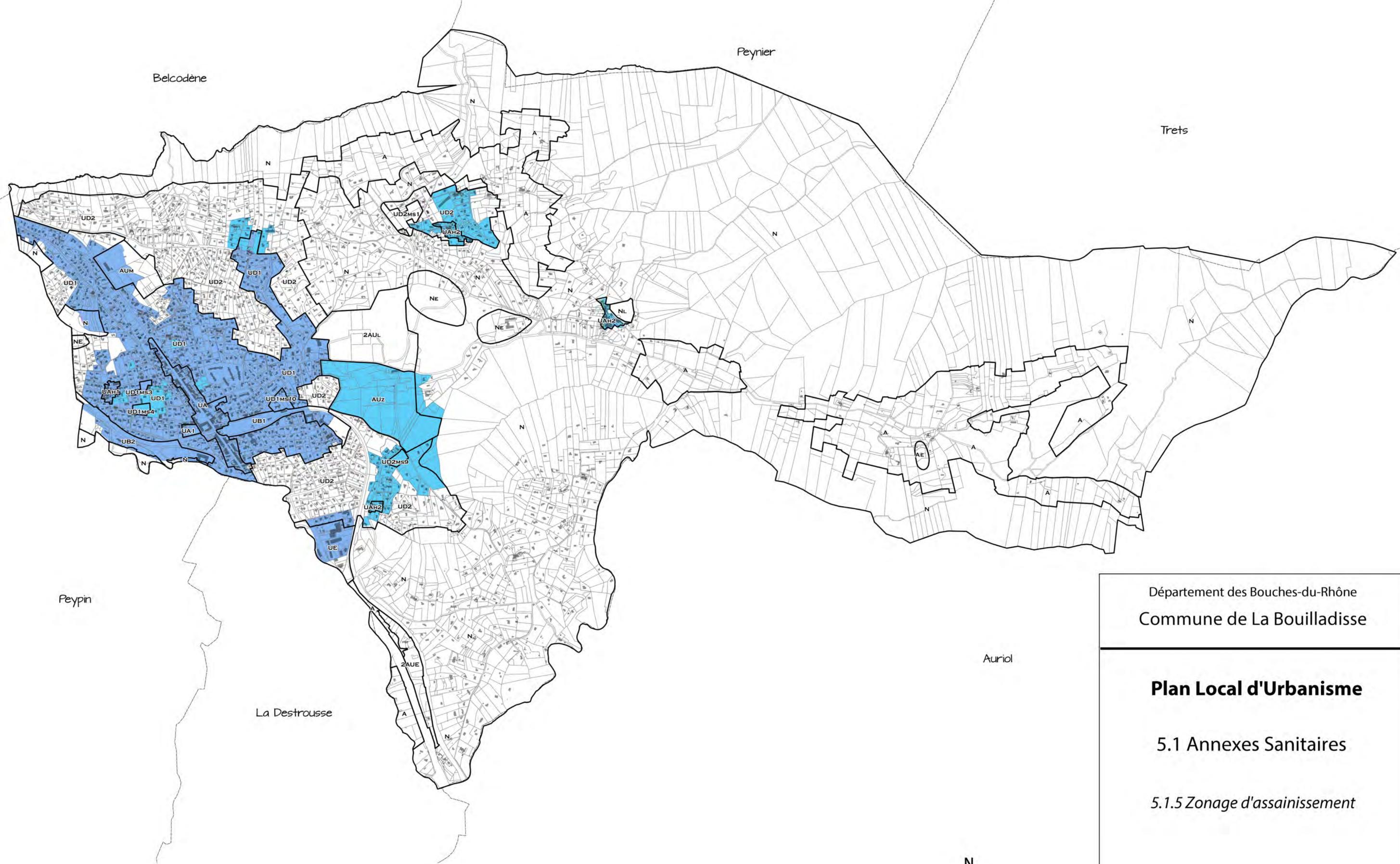
**Plan Local d'Urbanisme**  
**5.1.**  
Annexes Sanitaires  
5.1.4 Carte d'Aptitude des sol à  
l'assainissement autonome

PLU prescrit le  
PLU arrêté le  
PLU approuvé le



Echelle : 1/5000°

Planche au format A0



**Légende**

- Zones du PLU
- Zone d'assainissement collectif existant
- Zone d'assainissement collectif futur
- Zone d'assainissement non collectif

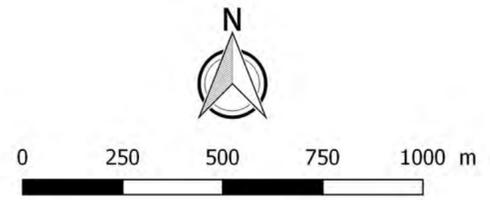


Planche au format A2 - Echelle 1/12500°

Département des Bouches-du-Rhône  
Commune de La Bouilladisse

**Plan Local d'Urbanisme**

5.1 Annexes Sanitaires

5.1.5 Zonage d'assainissement

PLU prescrit le 20 février 2012  
PLU arrêté le 16 mai 2017  
PLU approuvé le 28 décembre 2017

